

Centre Psycho-Médico-Social
Provincial
Mons 2

Projet de Centre 2020-2025

! Nouvelle adresse !

56, Boulevard Dolez - 7000 MONS

Tél. : 065/399.000

Email : cpms.mons2@hainaut.be

Préambule

En septembre 2018, nous fonctionnions avec 14 agents. Après avoir déjà perdu un poste d'assistant social qui relevait de notre PO. L'indice ISE de mai 2020, nous contraint de nous séparer d'un auxiliaire social et d'un conseiller psycho -pédagogique à la rentrée de septembre.

Or depuis quelques années, nous sommes confrontés à une nette augmentation des demandes et des situations qui sont de plus en plus complexes. La création de ces emplois nous avait permis d'y répondre dans des délais corrects. Les axes de prévention en matière d'harcèlement ont été mis en avant par la présence régulière et fréquente des agents tant au niveau secondaire que primaire. Nous participons également aux projets sur la gestion du bien-être des cours de récréation.

De plus, dans ce contexte de crise sanitaire actuel, il nous semble dommageable d'être aussi impacté. Les règles de distanciation vont déjà ralentir le bon déroulement des activités. Mais surtout, les effets négatifs du confinement et de la crise vont sans aucun doute augmenter les demandes. La précarité des parents, la perte d'emploi des parents, les décès, la violence intrafamiliale, les conséquences psychologiques et pédagogiques, les diagnostics tardifs ne seront qu'une liste non exhaustive des futures demandes de la rentrée. L'impact de la crise ne fait aucun doute, elle nécessitera du personnel afin de ne pas laisser scléroser les situations et le bien-être des élèves. Nous sommes des intervenants de première ligne.

Nous vous présentons ci-dessous l'offre de service mais au vu de la situation particulière covid19 et de la circulaire de la rentrée de septembre 2020 qui mise la priorité, en autres, sur le décrochage scolaire, nous effectuerons dans la mesure du possible l'ensemble des activités proposées. En effet, il y a un risque amplificateur du phénomène de décrochage scolaire qui sera d'autant plus préjudiciable pour nos familles issues de milieux socioéconomiquement défavorisés.

Pour l'équipe,

Laetitia MELIS

Présentation

Dès lors notre équipe se compose de 11 collaborateurs équivalents temps plein (01/09/2020) de :

- 3 conseillères psycho-pédagogiques
- 1 auxiliaire psycho-pédagogique
- 2 auxiliaires sociales
- 1 auxiliaire paramédicale
- 2 auxiliaires logopédiques
- 1 employée administrative
- 1 employée professionnelle
- 1 directrice

Notre centre PMS travaille avec **52** implantations communales d'enseignement fondamental réparties sur les entités de Mons, de Frameries, de Quévy et du Roeulx. Nous collaborons avec **22** directions au niveau maternel et primaire.

L'Institut d'Enseignement Secondaire Paramédical Provincial de Mons (IESPP Mons) est notre école secondaire.

La population de notre ressort s'élève à **6404** élèves (15/01/2020).

En septembre 2019, les équipes ont été renforcées par l'arrivée d'une nouvelle fonction, deux auxiliaires logopédiques temps plein ont pu être engagées, ce qui est un véritable bénéfice pour notre ressort maternel.

La réalité des établissements scolaires est très différente d'une école à l'autre, selon qu'il s'agisse d'une implantation fondamentale ou uniquement maternelle, selon le nombre d'élèves, selon l'indice socio-économique des familles, selon la région géographique (environnement urbain ou rural). Nos actions mises en place tiennent compte de ces critères et s'adaptent aux besoins et particularités de nos consultants.

C'est à travers le programme commun à tous les centres PMS (décret du 14 juillet 2006) et dans le respect des valeurs prônées par la Province de Hainaut que s'inscrivent nos objectifs et missions, en adéquation avec les projets pédagogiques des établissements scolaires de notre ressort.

Nos valeurs

- Disponibilité, écoute bienveillante, respect et empathie, tant vis-à-vis des élèves, des familles que des écoles et services extérieurs.
- Humanisme, responsabilisation et soutien à la parentalité : accompagner le consultant dans sa capacité à faire des choix personnels, en adéquation avec le bon développement de l'enfant.
- Collaboration constructive avec les écoles et indépendance, garants de la qualité de notre travail PMS.

Nos Objectifs

- Veiller au développement global et à l'épanouissement optimal de chaque enfant, et ce tout au long de sa scolarité.
- Ecouter, aider et orienter, le cas échéant, les familles vers les aides et les remédiations les mieux adaptées à leurs besoins et réalités.
- Dépister de façon précoce les difficultés et les besoins afin de mettre en place des dispositifs adéquats et de donner à chaque enfant un maximum de chance d'épanouissement.
- (Re)placer les parents au centre du processus éducatif.
- Guider l'élève dans la construction de son projet de vie et dans l'élaboration de son statut de citoyen en devenir.
- Placer l'enfant et sa famille au centre de notre collaboration avec les écoles et le réseau.

Nos principes de fonctionnement

- Gratuité des services
- Approche pluridisciplinaire
- Respect du secret professionnel et de la déontologie
- Indépendance vis-à-vis des écoles
- Délivrance d'avis non contraignants

Nos activités

Nos activités s'articulent autour des 8 axes du décret du 14 juillet 2006, à savoir : l'offre de service aux consultants, la réponse aux demandes des consultants, les actions de prévention, le repérage des difficultés, le diagnostic et la guidance, l'orientation scolaire et professionnelle, le soutien à la parentalité et l'éducation à la santé.

Pour mener à bien ces missions, nous collaborons avec 3 services de Promotion de la Santé à l'École : PSE de Mons, PSE de Frameries et PSE de Strépy-Bracquegnies.

Nous continuons à privilégier les moments charnières que sont le passage maternel/primaire et primaire/secondaire, mais intervenons bien évidemment à tout instant de la scolarité en fonction des demandes et besoins.

Nous sommes particulièrement concernés par la notion d'enseignement inclusif et soutenons activement les élèves en situation de handicap, quel qu'il soit, leurs familles et les écoles, dans la mise en place d'aménagements raisonnables ainsi que dans les processus d'intégration. Cette attention particulière s'étend bien-sûr aux élèves aux parcours délicats (primo-arrivants, ceux qui vivent des situations familiales ou socio-économiques difficiles, ceux qui sont confrontés à des fragilités psychologiques...).

Dans nos actions, nous maintenons une attention constante au phénomène de décrochage et d'absentéisme scolaire, d'harcèlement et cyber-harcèlement, ainsi qu'au risque de négligence et de maltraitance

La liste des actions mises en œuvre, et reprise ci-dessous, n'est pas exhaustive et les activités ne sont pas réalisées de façon systématique mais en fonction des besoins et particularités des élèves, des familles et des écoles. Dans la mesure du possible, nous travaillons à la demande de l'élève et de sa famille. Dans tous les cas, notre travail avec les consultants et notre collaboration avec les services extérieurs s'inscrivent dans le respect du secret professionnel.

Niveau fondamental

- Contact avec les écoles dès le début de l'année scolaire (distribution de fiches familiales aux parents des enfants de 2^{ème} maternelle et aux nouveaux inscrits, de folders, de cartes de visite...)
- Participation aux moments d'accueil parents/enseignants,
- Concertation systématique avec les enseignants de 2^{ème}, 3^{ème} maternelle et de 1^{ère} primaire,
- Détection et repérage précoce des difficultés langagières et au niveau des fonctions exécutives pour les enfants de l'enseignement maternel, en collaboration avec les équipes éducatives,
- Dépistage en 2^{ème} et 3^{ème} maternelle,
- Permanences parents liées aux passages maternel/primaire et primaire/secondaire,
- Permanences parents occasionnelles ou planifiées ou systématisées,
- Réponse aux demandes individuelles dès la 1^{ère} maternelle (ou classe d'accueil), et ce tout au long du cursus scolaire,
- Bilans individuels (suite au dépistage, en réponse aux demandes des familles et/ou des professionnels...): tests intellectuels, pédagogiques, instrumentaux, affectifs...
- Observations en classe ou en récréation,
- Délivrance, après bilan complet, entretien parents et concertation école, des avis de maintien 3^{ème} maternelle, d'avancement 1^{ère} primaire, de maintien 8^{ème} année (et 9^{ème} année), et d'orientation vers un enseignement spécialisé,
- Réunions régulières des équipes pluridisciplinaires afin d'évaluer les actions à mener et d'analyser les situations dans une approche globale,
- Animations diverses (promotion à la santé, respect de soi et de l'autre, EVRAS, gestion des émotions, développement du langage, bilinguisme, sensibilisation au phénomène d'harcèlement, adolescence, passage au secondaire...), soit dans une optique de prévention, soit en réponse à une problématique particulière, à la demande et/ou en collaboration avec les équipes éducatives,
- Apport de ressources aux équipes éducatives en maternelle pour optimiser le développement du langage et donner des informations sur les difficultés rencontrées par certains enfants, au moyen de

concertations, observations de classe, ateliers langage, présentations d'outils, ...

- Intégrations : participation à l'élaboration du projet, aux réunions, collaboration avec les partenaires engagés dans le projet, réévaluation du projet,
- Aménagements raisonnables : accompagnement de l'élève, des familles et des écoles dans la réflexion autour des besoins et mise en place,
- Réunions de concertation avec d'autres services du réseau impliqués dans les mêmes situations,
- Rédactions de rapports.
- Soutien au CPMS Provincial de Mons 1 en ce qui concerne l'accueil et la prise en charge des demandes de familles françaises désireuses d'inscrire leur enfant dans l'enseignement spécialisé en Belgique.

Niveau secondaire

Nous travaillons exclusivement avec l'IESPP de Mons (Nursing). Cet établissement compte 1032 (15/01/2020) élèves répartis aux 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} degrés de l'enseignement secondaire. Les finalités sont à visées sociales et paramédicales.

- Présentation de l'équipe PMS, distribution de folders, de cartes de visite et de fiches familiales,
- Participation aux inscriptions des nouveaux élèves,
- Permanences des conseillers psycho-pédagogiques,
- Entretiens d'élèves, de parents,
- Bilans individuels (tests intellectuels, pédagogiques, affectifs, d'orientation...),
- Animations diverses (en équipe PMS ou en collaboration avec des services extérieurs tels que les centres de plannings familial, Lattitudes Jeunes, Synapse, Infor-jeunes...),
- Animations « climats de classe »,
- Organisation de « moments d'orientation » (tests collectifs suivis d'entretiens individuels),

- Collaboration constructive avec l'équipe pluridisciplinaire de l'école (assistante sociale école, éducateurs, enseignants), ainsi qu'avec la direction dans le respect du secret professionnel,
- Réunion avec les chefs d'atelier, pré et post conseils de classe,
- Participation aux conseils de classe non systématique et en fonction des besoins des élèves et des classes,
- Intégrations : participation à l'élaboration du projet, aux réunions, collaboration avec les partenaires engagés dans le projet, réévaluation du projet,
- Aménagements raisonnables : accompagnement de l'élève, des familles et des écoles dans la réflexion autour des besoins et mises en place,
- Réunions de concertation avec d'autres services du réseau impliqués dans les mêmes situations,
- Rédactions de rapports.

Conclusion

C'est dans un objectif de précocité des interventions que l'ensemble de l'équipe souhaite assurer une présence et des contacts réguliers dans les écoles.

Dans notre travail quotidien, nous collaborons avec de nombreux services du réseau et sollicitons constamment de nouveaux contacts et rencontres afin d'étayer notre carnet d'adresses en vue de proposer aux familles les aides les plus adaptées à leurs besoins. Ainsi, en fonction des besoins des consultants, nous sommes amenés à travailler avec les services d'aide à la jeunesse, les services d'Aide en Milieu Ouvert, les services du CPAS, les services d'aide en matière de handicap (Service d'Aide Précoce, Services d'Aide à l'Intégration, Services Résidentiels pour Jeunes, ...), le Service d'Accrochage Scolaire, les équipes mobiles, les spécialistes impliqués dans le suivi de l'enfant (logopèdes, neuropsychologues, pédiatres, neuro ou pédopsychiatres...), les ASBL...

Dans notre approche du réseau, la participation du Centre à différentes plateformes ou commissions nous permet d'entretenir des liens privilégiés avec les professionnels d'autres services tels le SAJ, SOS-Enfants, le Parquet de la

Jeunesse, les AMO, le milieu hospitalier, les services prévention, les centres de planning familial, les CPAS...

D'une manière générale, les demandes adressées au CPMS sont très souvent complexes. Les difficultés des familles sont multiples et nous constatons une augmentation des problématiques familiales (conflits, séparations, précarité...) où l'enfant est en souffrance.

Dans ces contextes, être disponible, à l'écoute, établir un lien de confiance dans le respect des familles, les accompagner dans un processus de réflexion et de recherche de solutions est pour nous une priorité. Le soutien à la parentalité et les collaborations avec nos partenaires seront donc dans l'avenir un de nos fils rouges.

Nos missions devront répondre dans l'avenir aux problématiques de plus en plus nombreuses que sont l'absentéisme et le décrochage scolaire (qui s'étendent aux plus jeunes élèves), aux conflits entre élèves intensifiés par les réseaux sociaux, aux situations familiales perturbées et perturbantes, et aux situations de précarité.

Notre ressort

- **Cuesmes** :
 - **Sorbiers**, Rue des Amandiers, 1
 - **Centre**, Rue Ferrer, 1
 - **Ponton**, Rue Commandant Lemaire, 168bis
- **Eugies**, Rue du Centre, 110
- **Flénu** :
 - **Charrettes**, Rue à Charrettes, 19
 - **Defrise**, Rue Albert Defrise
 - **Robert André**, place Doods, 6
- **Frameries** :
 - **Calmette**, Place Calmette, 1
 - **Floréal**, Place Calmette, 1
 - **Victoire**, Rue de la Victoire, 10
 - **Wauters**, Avenue Joseph Wauters, 1
- **Ghlin** :
 - **Centre (Barigand)**, Sentier Vicair, 1
 - **Long Coron**, rue du Grand Marais
- **Harmignies**, Chaussée de Beaumont, 501
- **Havré** :
 - **Centre**, Rue Victor Baudour, 42
 - **Doyen**, Rue Doyen, 48
 - **Fievez**, Rue Irma Fiévez, 189
 - **Ghislage**, Rue Toussaint, 66
- **Hyon**, Rue L. Pierard, 1
- **Jemappes** :
 - **Citadelle**, Place de la Citadelle, 10
 - **Henri Pohl**, rue du Couvent, 1
- **La Bouverie** :
 - **Centre**, Rue de la Libération, 65
 - **Champs Perdu**, Rue Pasteur Busé, 48
 - **Léo Collard**, Rue de l'Industrie, 123
 - **Léopold**, Rue Léopold, 217

- **Le Roeux** :
 - **Gottignies**, Rue de la Place, 8
 - **Thieu**, Rue des Ecoles, 39
 - **Ville-Sur-Haine**, Rue du Coron, 9
- **Maisières**, Cité des Espinois
- **Mons** :
 - **Arquebusiers**, rue des Arquebusiers, 3
 - **Bois de Mons**, Parc du Bois de Mons
 - **Canoniers**, rue des Canoniers, 1
 - **La Bruyère**, chaussée du Roeux, 329A
 - **Achille Legrand**, rue A. Legrand, 12
 - **Rossignol**, rue du Rossignol, 12
 - **Trieu**, avenue Général De Gaulle, 154
- **Mons** :
 - **Institut d'Enseignement Secondaire Provincial Paramédical (Nursing)**, boulevard Kennedy, 2A
- **Nimy**, Rue Mouzin, 29
- **Nouvelles**, Rue du Comte, 13
- **Obourg** :
 - **Centre**, Rue des Ecoles, 52/54
 - **Brisée**, rue Brisée, 91
- **Quevy** :
 - **Aulnois**, Rue Malplaquet, 18
 - **Blaregnies**, Rue de Sars, 5
 - **Bougnies**, Rue L. Pierard, 63
 - **Havay**, Rue de la Place, 17
 - **Genly**, Rue Grande, 25B
 - **Givry**, Rue de Pâturages, 64
 - **Quévy-Le-Grand**, Rue Tondeur, 61
 - **Quévy-Le-Petit**, Rue de Frameries, 44
- **Saint-Denis**, Place Saint-Denis
- **Saint-Symphorien**, Rue F. Marq, 4
- **Sars-La-Bruyère**, Rue des Ecoles, 3
- **Villers-Saint-Ghislain**, Chaussée Roi Baudouin, 334

Plan de Pilotage

1^{ère} vague :

- Jemappes Henri Pohl
- Flénu : Dooms
- Mons Hyon
- Mons Achille Legrand
- Frameries Libération
- Frameries Victoire
- Frameries Calmette

2^{ème} vague :

- Mons Trieu
- Mons Canonniers
- Mons Rossignol
- Harmignies
- Maisières
- Saint-Symphorien

3^{ème} vague :

- ?